## Municipalité de Baie-Johan-Beetz



## Rapport aux citoyennes et citoyens août 2022

À Baie-Johan-Beetz, le 8 août 2022

Bonjour,

À titre de maire de la municipalité de Baie-Johan-Beetz, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, tel que prévu par le Code Municipal à l'article 176.2.2.

Conformément à l'article 961.4 de la Loi 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, une municipalité doit publier la liste des contrats de 2 000 \$ et plus qui totalisent une dépense minimale de 25 000 \$. Voici le détail de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, de même qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ qui ont été conclus avec un même contractant pour la Municipalité de Baie-Johan-Beetz pour 2021.

Entreprise	Objet du contrat	Montant du contrat (excluant taxes applicables)
Entreprise Marc Bilodeau	Camping de la pointe à la perche	20 171,21 \$
Entreprise Marc Bilodeau	Stationnement du Sentier de la Quétachou	20 695,50 \$

Les données financières de la municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 seront publiées sur internet à l'adresse suivante: **www.baiejohanbeetz.qc.ca**; la version papier est aussi disponible au bureau de la municipalité. C'est la firme MNP qui a eu le mandat de réaliser un audit des états financiers et des informations financières pour l'année 2021.

Revenus	749 957 \$
Moins les revenus d'investissement	-26 530 \$
Moins les charges (nette de l'amortissement des immobilisations)	-552 200 \$
Moins le remboursement dette long terme	0
Moins les activités d'investissement	-20 210 \$
Moins l'ajustement comptable (ajustement des dépenses constatées)	0
Excédent	151 017 \$

En résumé, l'année 2021 s'est terminée avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 151 017 \$.

Concernant les revenus pour 2021, il y a une diminution importante par rapport à 2020 pour les transferts de 258 510 \$; cela s'explique par les subventions liées à la TECQ (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec) utilisées pour les génératrices, le dôme, la rénovation de la salle communautaire et des équipements pour l'usine d'eau potable. Concernant les charges, le poste d'aménagement, urbanisme et développement a été plus important qu'en 2020 en raison des investissements pour le camping et le stationnement du Sentier de la Quétachou. Il n'y a pas eu de paiement de la dette à long terme en 2021 parce qu'elle était et est encore nulle.

## Sommaire des revenus de fonctionnement : 2021 versus 2020

	2021	2020
Revenus		
Taxes	137 467 \$	139 107 \$
Compensation TLT	35 117 \$	30 022 \$
Transfert	31 280 \$	289 790 \$
Services rendus	54 096 \$	31 306 \$
Imposition droit	1430 \$	4 919 \$
Amendes et pénalités	664 \$	851 \$
Intérêts	2032 \$	3 760 \$
Autres revenus	487 871 \$	470 110 \$
Revenus	749 957 \$	969 865\$
(Incluant l'investissement)		
Revenus	723 427 \$	799 575 \$
(Excluant l'investissement)		

## Sommaire des charges de fonctionnement : 2021 versus 2020

	2021	2020
Charges		
Administration générale	265 173 \$	248 834 \$
Sécurité publique	11 101 \$	15 654 \$
Transport	57 433 \$	49 923 \$
Hygiène du milieu	90 274 \$	85 137 \$
Aménagement urbanisme et développement	99 753 \$	47 688 \$
Loisirs et cultures	27 074 \$	19 864 \$
Frais de financement	1392 \$	5 004 \$
Charges (nettes de l'amortissement des immobilisations)	552 200 \$	472 104 \$

Affectation (activité investissement)	20 210 \$	17 179 \$
Ajustement comptable (ajustement	0	1734\$
des dépenses constatées à taxer ou à		
pourvoir)		
Paiement de la dette long terme	0	201 400 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement	151 017 \$	107 158 \$
de l'exercice à des fins fiscales		

Pour l'année en cours, 2022, il y aura un déficit important car les coûts liés au dégel du réseau d'aqueduc totaliseront plus de 250 000 \$ et la municipalité n'aura aucune aide financière du Gouvernement du Québec, peu importe le ministère. Cependant, elle aura de l'aide pour le déplacement de la conduite et ainsi la protéger du gel; des travaux sont déjà en cours en ce sens. À cause de cette réalité financière, les projets de développement résidentiel, habitation et sécurité (radars aux entrées du village), entre autres, sont retardés probablement pour quelques années.

Martin Coté

Maire de Baie-Johan-Beetz

HG C6